



# ATELIER DE PRODUCTION 3 DOCUMENTAIRES

KINSHASA

Dans ce cadre, un appel à projets de film documentaire est lancé auprès des réalisateurs et des producteurs de la RDC. Trois projets seront retenus pour participer à ces ateliers.

**Bénéficiaires /// 3 réalisateurs et 3 producteurs de RDC, qui travailleront en binômes**

L'Ambassade de France en RDC et CINEDOC Formation s'associent pour organiser une suite d'ateliers de production documentaire qui se déroulera à partir de novembre 2013 sur une période de un à deux ans, qui alternera des sessions courtes de formation et des périodes de travail individuel.

## Ces ateliers prévoient

1. La réalisation et la coproduction de 3 films documentaires congolais.
2. L'organisation de modules de formation aux moments charnières du parcours de production pour parfaire les compétences des producteurs, des réalisateurs et des techniciens congolais.
3. La mise en place de coproductions avec des structures françaises dont le rôle sera d'accompagner et de conseiller les réalisateurs et les producteurs congolais dans les différentes phases d'élaboration du projet.
4. Le rapprochement des producteurs et des diffuseurs de RDC afin de contribuer à une structuration de la filière audiovisuelle et cinématographique et de créer des opportunités de collaboration et de coproduction.
5. L'organisation de la distribution des films (diffuseurs RDC, cinémas ambulants, diffuseurs africains et internationaux, festivals, ...).

## Sélection des candidats

1. Présélection des candidats le 24 octobre 2013.
2. Six à douze candidats présélectionnés (3 à 6 réalisateurs, et 3 à 6 producteurs) seront convoqués le 31 octobre pour un entretien et un pitch lors d'un atelier spécifique consacré à la production du 31 octobre au 2 novembre 2013.
3. Résultat de la sélection définitive des 3 réalisateurs et des 3 producteurs : le 2 novembre 2013.

## Dépot des candidatures

Les dossiers de candidature devront parvenir au Bureau Audiovisuel de l'Ambassade de France de Kinshasa avant le 07 octobre 2013 par courrier électronique à l'adresse suivante : [antoine.yvernault@diplomatie.gouv.fr](mailto:antoine.yvernault@diplomatie.gouv.fr)

### Qui peut déposer une candidature ?

- Des binômes réalisateurs / producteurs
- Des producteurs
- Des réalisateurs

### Comment seront choisis les projets ?

- La qualité artistique des projets sera déterminante.
- Les projets présentés par un binôme producteur/réalisateur seront prioritaires.
- Les candidatures de producteurs seront regardées avec une attention particulière (\*).
- Une culture cinématographique et documentaire est appréciée.

### Comment sont constitués les dossiers de candidature ?

#### 1/ Pour les binômes réalisateurs / producteurs :

- Une note d'intention (minimum 2 pages)
- Un synopsis (1 page)
- Une continuité ou un développement du film (minimum 3 pages)
- Tout élément complémentaire utile à la compréhension du projet
- Le CV du réalisateur
- Une lettre de motivation du réalisateur
- Une lettre d'intérêt du candidat producteur souhaitant accompagner le projet
- Le CV du candidat producteur
- Pour chaque candidat, un DVD d'une précédente réalisation et/ou production.

#### 2/ Pour les réalisateurs individuels

- Une note d'intention (minimum 2 pages)
- Un synopsis (1 page)
- Une continuité (minimum 3 pages)
- Tout élément complémentaire utile à la compréhension du projet
- Le CV du réalisateur
- Un DVD d'une précédente réalisation.

#### 3/ Pour les producteurs individuels (\*)

- Le CV du candidat et sa filmographie
- Si possible le DVD d'un film produit.

(\*) Note pour les candidatures producteurs : L'un des objectifs prioritaires de ce projet étant l'émergence et la formation de producteurs, il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience préalable de ce métier pour postuler. La motivation des candidats « producteurs » sera déterminante.

